

Édito



Le Bergeracois est un territoire d'avenir !

Dans une période morose où l'actualité internationale, la succession de crises et l'inflation pèsent sur le moral des Français, nous avons besoin de prendre en considération des éléments positifs.

Il ne s'agit pas de nier les difficultés mais de surmonter cette période en regardant avec sérénité l'avenir de notre territoire.

EURENCO a annoncé un plan massif d'investissements qui va se traduire par la création de nombreux emplois. C'est une chance qui doit nous encourager à poursuivre nos efforts. Notre stratégie en matière de foncier économique porte ses fruits. De nombreuses entreprises frappent à notre porte et la création d'un guichet unique ainsi que notre labellisation « Territoire d'Industrie » renforcent cet atout. Mais améliorer l'attractivité d'un territoire, c'est aussi le rendre plus accueillant et le doter des services et équipements utiles à sa population actuelle et future. C'est ce que nous faisons avec la construction du Centre évènementiel, avec l'ouverture de centres de loisirs pour répondre aux besoins des familles. Dans un contexte de désertification médicale, nous continuons à organiser notre territoire et avons ainsi décidé d'agrandir la Maison de santé de Bergerac Est, de soutenir les projets de Ribagnac ou de la Traverse à Bergerac, et projetons de créer deux nouvelles maisons de santé sur l'Ouest du territoire, au Fleix et à Prigonrieux. Les mobilités sont aussi un enjeu auquel nous répondons en investissant sur nos routes, en développant le réseau de transport urbain et en poursuivant la voie verte.

Nous devons enfin anticiper et limiter les effets du changement climatique par une réduction de notre empreinte carbone et une gestion globale du cycle de l'eau.

Il y a parfois des imperfections. Mais restons solidaires pour collectivement, construire un bel avenir à notre territoire.

Frédéric DELMARÈS,

Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Dossier : ESCAT



REUT

La CAB, pionnière de la réutilisation des eaux usées traitées en France

Service Voirie de la CAB

La clé de voûte du territoire !

Bourse Initiatives Jeunes

Un soutien aux jeunes



www.la-cab.fr

CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL



La CAB fait de la question de l'eau une **priorité**. Sa volonté est de mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau sur son territoire couvrant les questions liées à l'eau potable, aux eaux usées ainsi qu'à la prévention des inondations et à la gestion des milieux aquatiques (la GEMAPI).

Les élus de la CAB ont donc validé la proposition de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne¹ de signer avec elle un Contrat de Progrès Territorial (CPT) qui implique également l'Etat et le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable (SMAEP) Coteaux Pourpres².

Ce contrat comprend 6 volets qui intègrent tous l'adaptation au changement climatique pour un montant total prévisionnel de presque 18 millions d'€. Même si le CPT permet d'optimiser l'attribution de subventions, ce chiffre confirme l'ambition de la CAB de se donner les moyens d'avoir une vision exhaustive de la question de l'eau en tenant compte de son grand cycle.

Pendant les 5 ans du CPT, la CAB et ses partenaires mettront tout en œuvre pour tenir les objectifs suivants :

Atteindre le bon état écologique des eaux superficielles et souterraines,
Anticiper et atténuer les effets du changement climatique en faisant évoluer les pratiques afin de rendre le Bergeracois plus résilient,
Fédérer et animer un réseau d'acteurs partenaires autour de la gestion intégrée de l'eau.

Concrètement, des actions vont être mises en œuvre afin de lutter contre les pollutions domestiques, restaurer et mettre en valeur les milieux aquatiques, agir contre les inondations, améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau et soutenir les bonnes pratiques domestiques, industrielles et agricoles.

1 : il existe 6 Agences de l'Eau en France. Établissements publics de l'État, toutes assurent une mission d'intérêt général visant à gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

2 : toutes les communes de la CAB en font partie sauf Le Fleix, Monfaucon et St Géry, qui adhèrent à d'autres syndicats.

QUAI CYRANO

Quai Cyrano est le lieu **Totem du tourisme en Bergeracois**, le symbole d'une nouvelle ambition pour le territoire, portée par les élus et les socio-professionnels.

Ce lieu est un concentré du Bergeracois où le respect du patrimoine n'empêche pas de donner une image de modernité, où le vin et la rivière s'entremêlent pour offrir un accueil digne de la réputation de Cyrano.



Si la Société d'Economie Mixte (SEM) Quai Cyrano qui gérait le lieu a rencontré des difficultés, des mesures organisationnelles et fonctionnelles ont été mises en place pour y remédier :

- La structure juridique a évolué passant d'une SEM à une Société Publique Locale avec pour objectif d'aller vers un EPIC, structuration juridique la plus commune pour les offices de tourisme. Désormais, l'Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras, le Conseil Départemental de la Dordogne et l'association « Tourisme » ne sont plus membres de la SPL Quai Cyrano puisqu'ils ont accepté de vendre leurs actions à la CAB pour permettre ces évolutions juridiques.
- Une nouvelle directrice, a été recrutée. Ses missions sont d'accompagner les évolutions de la structure et de proposer une stratégie permettant au Bergeracois de prendre toute sa place dans le paysage touristique régional.

D'un point de vue financier, au total, depuis la création de Quai Cyrano, la CAB aura participé en moyenne annuelle au fonctionnement de la structure à hauteur de 300 000€, déduction faite du produit de la Taxe de Séjour (256 000€ en 2022). Si comparaison n'est pas raison, rappelons que près de nous, la participation cumulée du Grand Périgueux et de la ville de Périgueux dans leurs offices en 2023, s'élève à 962 000€, soit 9.25 €/hbt, là où la CAB est à 8.55€/hbt.

Avoir une politique touristique efficiente bénéficiera à tous. Bien évidemment aux professionnels du tourisme mais plus globalement à tout le territoire en permettant de capter des richesses produites ailleurs pour les redistribuer sous forme de dépenses de consommation courante au niveau local.

Le saviez-vous ? on a recensé en 2022 sur la CAB, 1.117.671 nuitées générant 59.295.696 € de retombées économiques.

Désormais, la volonté de Quai Cyrano est de contribuer à améliorer ces résultats.

Dossier : Escat

Le site de l'ESCAT : de nouvelles perspectives pour le Bergeracois.

Le site de l'ESCAT : de nouvelles perspectives pour le Bergeracois.

Site industriel emblématique du Bergeracois, l'Établissement Spécialisé du Commissariat de l'Armée de Terre (ESCAT) approvisionnait en vêtement et mobilier de nombreuses unités militaires. Dans le cadre de la Réforme de Modernisation, le Ministère de la Défense décidait de fermer ce site le 31 juillet 2014. En 2015, la CAB se portait acquéreur de l'intégralité du site avec la volonté de redonner une utilité à cet imposant site.

Désormais, l'ESCAT **accueille des entreprises innovantes et en plein développement notamment dans les domaines de la logistique, des transitions écologiques et de l'agro-alimentaire.**

Afin de réussir la réindustrialisation de ce site, plusieurs actions ont été menées :

- La construction d'une offre immobilière adaptée aux besoins
- La création d'un pôle agro-alimentaire de proximité (Pôle d'Excellence Alimentaire) ;
- L'accueil d'activités annexes dans le domaine de la transition environnementale (recyclage, valorisation...);



Panneaux photovoltaïques sur 20 000m²

Une offre immobilière adaptée aux besoins

Ce site de 22 hectares offre 60.000 m² de surfaces couvertes qui accueillent aujourd'hui 27 structures différentes dont 18 activités économiques. Grâce à l'installation de panneaux solaires, 20.000 m² de toitures ont pu être rénovés s'inscrivant parfaitement dans la stratégie de développement durable de la CAB. Mais en redynamisant une friche industrielle de cette taille, la première réussite environnementale de la CAB a été de pouvoir accueillir autant de structures sans artificialisation des sols. Les bâtiments sont eux aussi progressivement réhabilités afin d'héberger dans de bonnes conditions les différentes activités présentes.

Le Programme d'Excellence Alimentaire (PEA)

Afin de réaffirmer la **vocation agricole et productive du territoire de manière durable et collective**, une stratégie innovante autour du « manger local » a été mise en place. C'est un des axes du Projet Alimentaire de Territoire qui vise l'excellence alimentaire dans une dynamique d'excellence environnementale. Il s'agit d'un enjeu de santé publique qui consiste à développer un écosystème viable allant de la production jusqu'à la distribution. Au cœur de ce projet se trouve la légumerie. Il s'agit d'un outil au service du territoire, et plus particulièrement des producteurs et de la restauration collective même si d'autres entreprises peuvent bénéficier de ses différentes fonctionnalités. La légumerie permet le stockage et le regroupement des légumes, leur préparation le tout avec une logistique structurée en circuit court. Le PEA porté par la CAB en collaboration avec l'association de producteurs « Manger Bio Périgord » vise ainsi l'accroissement des productions bio sur son territoire afin d'alimenter la restauration collective en légumes bio et locaux..

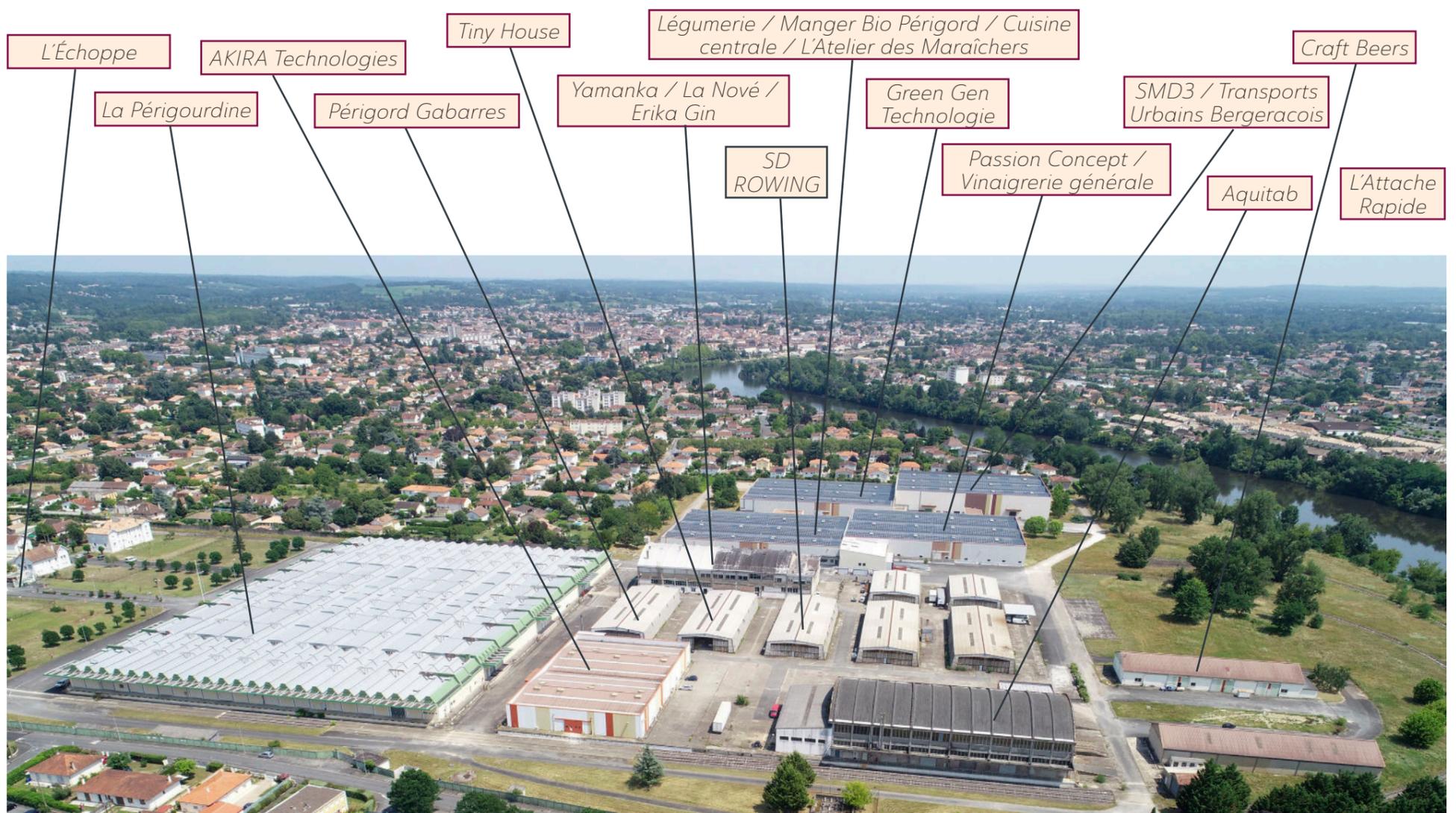
L'accueil d'entreprises innovantes et en développement

Aujourd'hui l'ESCAT est un éco-système à part entière, animé par le service économique de la CAB et désormais renforcé par l'obtention de la labellisation « Territoire d'Industrie ».

Le gigantisme du site pourrait laisser penser que les entreprises accueillies sont isolées. Au contraire, grâce à la mutualisation d'équipements de nombreux liens ont été créés entre les différents occupants. Si l'ESCAT propose de grandes capacités de stockage pour les entreprises, c'est aussi lieu propice au développement des jeunes entreprises qui ont besoin d'être soutenues au démarrage de leurs activités pour se développer dans des bonnes conditions.

Proche du centre-ville mais aussi du contournement Ouest, site aux caractéristiques très industrielles mais tourné vers la nature et notamment la rivière, possédant un embranchement ferré qui pourrait servir au transport des marchandises tout en étant desservi par la voie verte, l'ESCAT est un site hybride et unique qui attire de nombreux entrepreneurs tournés vers les transitions écologiques et/ou l'innovation technologique. L'installation récente de la start-up « Green Gen Technologie » en est une illustration.

La coexistence et la diversité des activités présentes sur le site s'inscrivent dans la volonté de la CAB de favoriser le développement économique et les emplois, de soutenir le tissu associatif local ainsi que les transitions écologiques et environnementales.



LA VOIRIE : LA CLÉ DE VOÛTE DU TERRITOIRE !

Les équipes techniques de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise gèrent, entretiennent et modernisent **975 km de voies communautaires réparties sur 38 communes**. Les agents interviennent sur ce réseau afin de garantir la **sécurité et le confort des usagers**. **Le réseau est exclusivement constitué des voies transférées en gestion par les communes (les routes départementales sont gérées par le Conseil Départemental)**.

Il existe **deux types d'interventions** : les interventions d'urgence (signalement) et les interventions planifiées.

Dans le premier cas, nos services agissent très souvent à la suite d'appels de riverains ou des communes signalant des anomalies sur la voirie (nid de poule, écoulement des eaux pluviales, arbres tombés, signalisation, etc.).

Le second type d'intervention concerne les activités planifiées qui nécessitent des interventions récurrentes (fauchage, curage des fossés, entretiens des terrains appartenant à la CAB, etc.) et qui permettent une programmation des opérations sur toute l'année.

Dans ce cadre et de manière concertée avec les communes, il est également discuté du renouvellement complet des voiries (investissement financier important). Les voies prises en charge sont alors refaites dans leur totalité par des entreprises locales, sous le contrôle de la CAB (53 opérations de ce type lancées en 2023) via des marchés publics lancés tous les trois ans. Cette année, ce sont 2 600 000 € (dont 500 000 € supplémentaires suite à la fiscalisation de la voirie) injectés dans les travaux de voirie.

Le service Voirie possède trois centres techniques situés de façon stratégique sur le territoire :

- Un premier à St Laurent des Vignes (au centre) compte 20 agents ;
- Un second à Creysse (à l'Est) compte 6 agents ;
- Et le troisième à La Force (à l'Ouest) compte 5 agents.

Les centres sont pilotés par des chefs de centre. Un chef de service assure la coordination de l'ensemble.

Les agents présents sur ces centres répondent aux différentes sollicitations et interviennent en prenant en compte l'urgence de la situation. Le but étant d'aller au plus pertinent tout en sectorisant les opérations au maximum (optimisation des déplacements et de l'utilisation du matériel). Les interventions sont alors programmées pour une mise en œuvre au plus vite. Hors des plages horaires de travail, une équipe d'astreinte est également présente pour intervenir en cas d'urgence sur tout le territoire.

Ainsi, 14 équipes de 2 agents, sous la responsabilité d'un cadre coordinateur, se relaient toute l'année pour répondre aux sollicitations la nuit, les weekends et les jours fériés pour la mise en sécurité du domaine public routier communal.



REUT : LA CAB, PIONNIÈRE DE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES EN FRANCE

Sur le territoire de la CAB, la consommation d'eau pour l'entretien de la voirie représente environ 30 000 m³/an. À l'heure où l'eau disponible diminue (- 15% depuis 20 ans) surtout par manque de pluie, la CAB a inscrit dans son nouveau contrat de **gestion de l'assainissement collectif**, la mise en place d'un procédé pour réutiliser les eaux usées. Veolia France, titulaire du contrat a lancé une unité « REUT » (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) sur la station d'épuration de Bergerac qui permet d'éviter de prélever pour l'heure, 7 000 m³ d'eau potable pour ces usages qui ne l'exigent pas. Ce sont au final **15 000 m³ qui seront réutilisés**, soit la moitié de la consommation actuelle.

Suite à une longue procédure, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise vient d'obtenir un arrêté préfectoral qui **autorise** la réutilisation des eaux usées traitées pour l'instant sur le **nettoyage les réseaux d'assainissement**. Cet arrêté, voué à évoluer très prochainement notamment sur le **nettoyage de la voirie et l'arrosage des espaces verts**, permet donc la mise en service de l'unité de REUT, installée par Veolia, à la station d'épuration de Pont Roux.



La Communauté d'Agglomération Bergeracoise et Veolia, dans le cadre de l'implantation de la nouvelle cuve de Réutilisation des Eaux Usées Traitées, ont sollicité l'Espace Jeunes de la CAB, autour d'une intention de **fresque sur la cuve impliquant des jeunes du territoire**.

C'est dans le cadre du projet « Exposition jeunes artistes » que trois jeunes filles, engagées à nos côtés, que la fresque a pu se concrétiser. Lola Falquier, Kai Delamarre Dyaes et Isabella Van Cavwenbergh ont travaillé plusieurs mois sur une œuvre collective. Les animatrices à l'Espace Jeunes les ont accompagnées et guidées dans cette belle réalisation.

Une nouvelle opportunité de mettre en valeur le talent des jeunes du territoire et de travailler sur l'engagement et le collectif.



BOURSE INITIATIVES JEUNES AIDE AU PROJET

Depuis plusieurs années, l'Info Jeunes / Espace Jeunes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, situé depuis peu dans le Centre Culturel Michel Manet en plein cœur de Bergerac, **donne l'opportunité** aux jeunes du territoire de **valoriser leur projet professionnel** grâce à la Bourse Initiatives Jeunes (BIJ-Aide au projet).



L'objectif est de soutenir ces jeunes dans de nombreux domaines (sportif, social, éducatif, artistique, culturel, action de prévention, mobilité, citoyenneté) afin qu'ils puissent relever les défis qui s'offrent à eux **en termes d'accès à l'autonomie, d'épanouissement personnel, de citoyenneté et de projets.**

En 2022, sept personnes ont bénéficié de cette bourse : certains ont pu partir à l'étranger (Canada, Japon, Corée du Sud, Angleterre, Italie...) et d'autres ont pu financer des aspects de leurs études (achat de manuels universitaires...).



Témoignage d'Elsa

Originnaire de Prigonrieux, à quelques kilomètres de Bergerac, et actuellement étudiante en troisième année à l'INSA de Toulouse dans la spécialité génie mécanique, je suis donc partie pour un semestre à l'étranger, et plus précisément au Canada, dans la province de Québec.

J'effectue ce semestre d'études à l'Université du Québec à Trois-Rivières, une petite ville située entre Montréal et la ville de Québec.

Ce projet ambitieux a demandé une organisation particulière, que ce soit pour les démarches administratives, la recherche de logement, les vols pour se rendre sur place, ...

Ce genre d'expérience engendre bien sûr un coût conséquent, que ce soit en amont du voyage ou même pendant. C'est ainsi que l'Info Jeunes de la CAB m'a aidée, m'offrant une aide financière non négligeable pour mener à bien ce projet. Grâce à leur apport, j'ai pu d'autant plus profiter de la diversité du Canada en visitant notamment des parcs nationaux et de nombreuses villes, telles que Montréal, Saguenay ou encore Tadoussac.

C'est ainsi qu'en plus des cours à l'université, j'essaie d'arranger mon emploi du temps pour pouvoir profiter de ces quelques mois en tant qu'expatriée et revenir sur le territoire français la tête remplie de souvenirs inoubliables ! Merci à l'Info Jeunes de la CAB d'avoir contribué grandement à la réussite de ce semestre québécois.



Elsa Conseil qui a bénéficié d'une Bourse Initiative Jeunes dans le cadre de son départ pour un semestre d'études au Canada, à Trois-Rivières.

SAISON CULTURELLE À PARTIR DE JANVIER 2024



Concert du Nouvel An (Musique)

Samedi 13 janvier à 20h30 - Dimanche 14 janvier à 16h
(Centre Culturel Michel Manet)

Léonce & Léna fantaisie (Théâtre)

Vendredi 19 janvier à 20h30 (Auditorium Espace François Mitterrand)

Colis Piégé (Théâtre)

Samedi 27 janvier à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Stephan Eicher, Et Voilà ! Chapitre 2 (Musique)

Vendredi 02 février à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Peuple Parallèle (Théâtre)

Lundi 05 février à 20h30 (Espace socio-culturel La Force)

Inclassables (Marionnettes)

Vendredi 09 février à 19h (Auditorium Espace François Mitterrand)

L'ascenseur cosmique (Concert illustré)

Mardi 27 février à 14h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Le GRAND 5tet (Musique)

Jeudi 07 mars à 20h30 (Auditorium Espace François Mitterrand)

Un contre un (Danse, cirque)

Dimanche 10 mars à 16h (Centre Culturel Michel Manet)

Le voyage de Molière (Théâtre)

Vendredi 15 mars à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Boys don't cry (Danse)

Vendredi 22 mars à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

François Morel, Le dictionnaire amoureux (Théâtre musical)

Lundi 08 avril à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Douilly (Humour)

Vendredi 12 avril à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Cuarteto Tafi (Musique du monde)

Mardi 30 avril à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Des larmes d'eau douce (Marionnettes)

Samedi 18 mai à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Robots infidèles (Cirque)

Jeudi 30 mai à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Sanseverino, Les deux doigts dans la prise (Musique)

Festival Jazz Pourpre
Vendredi 24 mai à 20h30 (Centre Culturel Michel Manet)

Infos & réservations en ligne : www.la-cab.fr

Vous pouvez également réserver vos places en vous rendant directement au Centre Culturel ou bien en appelant le 05 53 57 71 51.



TRIBUNE DES ÉLUS

Morts d'avoir été professeurs

Le 13 octobre dernier, trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, le professeur d'Arras Dominique Bernard succombait à un nouvel attentat terroriste. Un sentiment d'hébétéude encore, d'incompréhension toujours, qui a conduit beaucoup d'entre nous à se rassembler sur nos communes respectives pour réaffirmer notre attachement farouche aux valeurs de la République. Les deux enseignants ont été assassinés pour ce qu'ils étaient et faisaient. Tous deux incarnaient ce lieu d'émancipation par le savoir qu'est l'école. Un lieu de lutte contre les haines et l'obscurantisme, un lieu d'ouverture, de respect, d'écoute, de tolérance et d'esprit critique. Justement tout l'inverse de ce qui a motivé ces crimes : la bêtise, l'ignorance et les fanatismes. D'autres enseignants sont aujourd'hui victimes de harcèlement, voire de menaces de mort. Alors beaucoup s'autocensurent. Comment aborder en effet, quand on est professeur d'histoire, les séquelles du colonialisme, la laïcité ou les conflits entre Israël et Palestine quand la violence du contexte international tombe de façon si abrupte aux portes de nos établissements scolaires ? Il y a urgence à protéger les enseignants, la communauté éducative et les élèves. Au lieu de cela, le ministre de l'Éducation Nationale a préféré l'abaya et le port de l'uniforme aux véritables enjeux de cette rentrée scolaire. L'Éducation Nationale est en crise : trois mille postes d'enseignants manquent à l'appel en cette rentrée ! La situation sur la Communauté d'Agglomération Bergeracoise ne fait pas exception dans ce triste combat. Pourtant, la perspective de bâtir une école qui émancipe, qui élève le niveau de connaissance de la jeunesse, qui démocratise l'accès aux savoirs passe par l'arrêt des fermetures de classes, de filières, par la revalorisation des métiers de l'éducation. Il faut redonner aux enseignants, à l'école, les moyens de former la jeunesse, de la faire accéder au savoir, de former son esprit critique. L'ensemble des forces de progrès, de transformation sociale, doivent s'emparer de cette question, et mettre en débat des réponses en direction du monde enseignant, des personnels de l'éducation, mais aussi des parents, des élèves, lycéens et étudiants, des élus et des citoyens. Contre les dogmatismes, la barbarie et les obscurantismes, l'école est et doit rester le pilier essentiel de notre démocratie et de notre République.

Lionel FREL, Francis BLONDIN, Julie TEJERIZO

Directeur de publication : Frédéric Delmarès - Rédaction, infographie et mise en page : Service Communication de la CAB, Agence INARI

Photos & illustrations : CAB - Adobe - Arnaud Journois - Denis Pourcher - Thomas Brousmiche, Saison Cirque 2021-2022 Le Plongeur, Cité du Cirque - Patrick Kuhn - Catherine Passerin - Annik Wetter - Lionel Vacher

Distribution : Communes - Tirage : 33 300 exemplaires - Imprimerie Charron (Bergerac) - Imprimé sur papier FSC recyclé 100% - N° ISSN 2557-0617 - Ne pas jeter sur la voie publique